

· SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2008 · DE 14 HEURES À 17 HEURES ·

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE !**

BOURSE DU TRAVAIL · 3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU · PARIS X<sup>E</sup> · MÉTRO RÉPUBLIQUE

# *La Commune*

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · NOVEMBRE 2008



**La politique sociale  
de la Commune**

NUMÉRO

**36**

## La crise

**L**es spéculateurs, ceux qui visent un profit toujours plus grand, ceux que dénonçait déjà Zola dans *L'argent*, ne sont pas un épiphénomène amoral du capitalisme. Ils en sont les vrais enfants. Et voici donc la crise avec tout son cortège de drames. Déjà, ils sont jetés à la rue ceux qui avaient tenté d'accéder à la propriété de leur logement, alors même que les revenus du travail ne le leur permettaient plus, tant, ces dernières années, la valeur ajoutée n'a cessé d'aller de plus en plus vers le capital.

Mais on peut aussi prévoir que la brutale restriction du crédit va entraîner un grave ralentissement de l'activité économique et un chômage toujours plus élevé. La construction, déjà très touchée du fait de la politique sarkozienne pour ce qui concerne le logement social, pourrait s'effondrer. Les difficultés pour se loger correctement à un coût décent vont ainsi s'aggraver encore.

La Commune a-t-elle quelque chose à nous dire sur ces sujets si brûlants ? On connaît la faiblesse de son action en direction de la

Banque de France qu'elle n'osa pas nationaliser, ni même contrôler sérieusement ce qui permit à cette Banque de financer les Versaillais. Au moins tirons en la conclusion que le contrôle de la finance fait partie des outils essentiels d'une démocratie pleinement efficace.

Il y aurait à réfléchir sur la recherche de la Commune pour mettre le crédit au service de la production. Il y avait là des traces des projets des premiers socialistes de créer des crédits mutuels qui « universaliseraient » le crédit. La commission du travail cherche ainsi des solutions municipalisées pour financer la remise en marche des ateliers par les travailleurs.

Tout projet doit s'accompagner de mesures immédiates. Lorsque la Commune décrète le moratoire des loyers, lorsqu'elle réquisitionne les logements vacants, elle répond aussi par l'action déterminée et mobilisatrice aux nécessités créées par une situation dramatique. La Commune nous rappelle ainsi toujours à cette exigence d'une réponse concrète qui se gagne par les luttes et l'action démocratique.

 JEAN-LOUIS ROBERT

NOTRE COUVERTURE  
L'Hôtel de Ville de Paris  
à l'époque de la Commune





ques différentes, soumise à l'extérieur aux pressions des clubs, des assemblées d'arrondissements, des cercles de gardes nationaux, assaillie militairement par la réaction versaillaise, a eu très peu de temps pour mener une « politique » économique et sociale cohérente qui satisfasse la majorité de ceux qui l'ont désignée.

**Les loyers et échéances.** Elle veut d'abord régler les questions des loyers et des échéan-

ces. Dès le 29 mars, elle règle la première : « *Considérant que le travail, l'industrie et le commerce ont supporté toutes les charges de la guerre, il est juste que la propriété fasse au pays sa part de sacrifices* » ; en vertu de quoi, on remet aux locataires les termes d'octobre, janvier et avril, tout paiement fait devant être imputé sur les dettes à échoir ; on remet les dettes pour les locations en garnis, on accorde aux locataires le droit de résilier leurs baux pendant six mois, ou de proroger pendant trois mois le congé donné. Les ouvriers et petits bourgeois locataires ne tardent pas à user de ce décret, déménageant avec l'aide des gardes nationaux lorsque les concierges s'opposent à leur départ. Le bombardement de Neuilly par les troupes de Versailles accentue le sens révolutionnaire de la législation communaliste qui dépasse de loin les mesures de l'Assemblée : un décret du 25 avril réquisitionne les logements vacants, à la seule condition de délivrer des états des lieux aux représentants des possesseurs en titre, et de sceller les meubles contenant des objets portatifs.

Concernant la question des échéances, dès le 1<sup>er</sup> avril, la Commune invite les sociétés ouvrières et les chambres syndicales à lui faire parvenir tous les renseignements utiles, le

projet de Charles Beslay étant publié au *Journal officiel* les 11 et 14 avril. Après de sérieuses discussions, un arrêté du 12 prévoit la suspension des poursuites jusqu'à la parution du décret sur cette question. Le 16 avril, le décret en question arrête que le remboursement des dettes de toute nature, portant échéance, devra être effectué dans les trois années, à partir du 15 juillet 1871, sans intérêt par trimestre.

**Le Mont-de-Piété.** Néanmoins, ces mesures ne suffisent pas à faire sortir le peuple de Paris de la situation précaire où il se trouve qui se traduit par la courbe ascendante des remboursements faits par la Caisse d'épargne et le petit nombre des versements opérés. C'est ainsi que se pose la question du Mont-de-piété. Le 29 mars, un décret suspend la vente des objets déposés. C'est insuffisant, et Augustin Avrial ouvre une discussion sur ce sujet le 25 avril, quelques jours avant la publication des rapports rédigés par la Commission du travail, de l'industrie et des échanges. Mais les débats traînent en longueur. Sur l'insistance d'Arthur Arnould, la discussion est reprise le 3 mai. Elle aboutit à un projet de François Jourde, voté le 6 mai qui, tout en indemnisant l'ad-

### Augustin Avrial

Membre de la commission du Travail et de l'échange (29 mars)



### Arthur Arnould

Membre de la commission du Travail et de l'échange (6 avril) puis des Substances (21 avril)



### François Jourde

Membre de la commission des Finances (29 mars)







(Arch. Livre Club Diderot)

### Le Mont-de-Piété

ministration du Mont-de-piété, autorise le dégagement gratuit (à partir du 12 mai) de toutes les reconnaissances antérieures au 25 avril qui portent engagement, jusqu'à 20 francs, d'effets d'habillement, de meubles, de linges, d'objets de literie et d'instruments de travail. L'opération devant porter sur au moins 1,8 millions d'articles, on répartit ceux-ci, les 12 et 20 mai, en 48 séries à tirer au sort <sup>1</sup>.

Cette politique de dégrève-

ment aurait dû être complétée par l'utilisation des ressources publiques comme celles de l'Assistance publique. Mais cette administration comme toutes les autres, a été consciemment « désorganisée et abandonnée par la presque totalité des employés qui en ressortent ». De fait, l'action de Camille Treillard, nommé inspecteur principal de l'Assistance publique et de la Santé publique, et dont l'intention est de faire en sorte que « l'assis-

*tance communale ne devrait plus être considéré à l'avenir comme une aumône*», bien que louée par tous pour sa générosité et sa probité, reste assez symbolique : révocation du directeur de l'Hotel-Dieu, remplacement du nom des salles par exemple, et n'empêche pas la mendicité de continuer <sup>2</sup>.

Malgré la désorganisation administrative due à l'abandon de Paris par les réactionnaires et aux pressions de l'ennemi versaillais, deux commissions

ont une action assez importante sur la vie économique et sociale des Parisiens et traduisent en somme, tout ce que la Commune contient de « socialiste ».

La Commission des subsistances animée par François Parisel puis Auguste Viard à partir du 21 avril, fait tous ses efforts pour assurer l'approvisionnement de Paris et la diminution des prix, compromis par certains fonctionnaires peu scrupuleux<sup>3</sup>. A partir du 25 avril, est ainsi autorisée la sortie des marchandises de transit, sauf les denrées alimentaires et les munitions. Le blocus prussien et la suppression des correspondances avec les départements et l'interdiction des convois par eau décidée par Versailles n'empêchent pas l'approvisionnement du marché par la zone neutre et par terre, à l'exception de la viande, et les prix continuent de baisser. Le 30 avril, les boulangers se voient offrir le sel nécessaire à leur fabrication « dans un but humanitaire ». Il est décidé de l'achat en gros de denrées pour les vendre à la consommation à prix coûtant par l'entremise d'établissements placés sous la garantie des municipalités. La Commission vérifie également le débit de la viande au marché libre de boucherie des Halles, à partir du 6 mai, et dans les quatre boucheries de Montmartre.

### Prémices de l'autogestion.

De son côté, la Commission du travail, de l'industrie et des échanges sous l'impulsion d'abord d'une commission d'initiative instituée le 5 avril, puis à partir du 20 avril, du délégué unique Léo Fränkel, tente de répondre à la satisfaction des « intérêts ouvriers »<sup>4</sup>. C'est ainsi qu'un décret du 16 avril demande aux chambres syndicales ouvrières de constituer une commission d'enquête ayant pour but de dresser la statistique des ateliers abandonnés et l'inventaire des

instruments de travail, de présenter un rapport sur les conditions pratiques pour remettre promptement en exploitation ces ateliers par l'association coopérative des ouvriers et employés, d'élaborer un projet de constitution de ces sociétés coopératives ouvrières. Ce sont, en quelque sorte, les prémices de l'autogestion. Le décret prévoit aussi le paiement d'une indemnité à payer aux patrons, à leur retour, d'après les décisions d'un jury arbitral. A partir du 6 avril, un local est mis à la disposition des chambres syndicales au ministère des Travaux publics



et les syndicats commencent à travailler en désignant leurs délégués. La commission d'enquête tient deux séances les 10 et 18 mai mais ne peut s'en tenir qu'aux études préliminaires, la répression versaillaise ne permettant pas d'aller plus loin.

Sur demande de Fränkel, la Commission exécutive interdit, le 20 avril, le travail de nuit des ouvriers boulangers en même temps que sont supprimés les placeurs institués par la police de Napoléon III. Appliqué à partir du 3 mai et sanctionné par la saisie des pains des patrons contrevenants, le décret est accueilli avec gratitude par les ouvriers boulangers qui manifestent en sa faveur le 16 mai. Une mesure plus générale est prise le 27 avril interdisant, sous peine de poursuite devant les tribunaux, les amendes et retenues sur salaires dans les administrations publiques et privées et restituant celles qui l'ont été depuis le 18 mars. Une circonstance particulière oblige la Commune à aller plus loin. Le 4 mai, elle a confié à Lazare Lévy et Edmond Evette le soin de surveiller la confection des habillements militaires. Leur rapport lu à la séance du 12 mai par Fränkel, constate que le prix d'adjudication a causé une diminution

des salaires. La Commune paye ses fournitures 2,5% de moins que le Gouvernement du 4 septembre, et Fränkel ainsi que Benoit Malon concluent à la nécessité de recourir aux corporations ouvrières. Le 12 mai, la Commission du travail, de l'industrie et des échanges est autorisée à réviser les marchés conclus jusqu'à ce jour, à donner la préférence aux associations ouvrières, d'après des cahiers des charges fixées par l'intendance, les chambres syndicales et un délégué de la Commission, et fixant le salaire minimum du travail à la journée ou à façon<sup>5</sup>. Malgré le souhait de Fränkel de limiter à huit heures la journée de travail, plusieurs règlements d'ateliers comme celui des ouvriers du Louvre pour la réparation et la transformation des armes, la fixe à dix heures. Dans ces ateliers, le directeur, le chef d'atelier et les chefs de banc sont nommés par les ouvriers disposant de moyens quotidiens d'action sur la direction.

Aussi, malgré la diminution du nombre des ouvriers occupés qui passent de 600 000 en 1870 à environ 114 000 (dont 62 500 femmes), malgré la guerre et la situation économique, la vie syndicale et corporative réussit à se développer.

Dès le 23 mars, la chambre



### Léo Fränkel (1844–1895)

fait fonction de ministre du Travail.

Il déclare : « *Nous ne devons pas oublier que la révolution du 18 mars a été faite par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour la classe ouvrière, je ne vois pas la raison d'être de la Commune* »

syndicale des tailleurs et scieurs de pierres décide de s'occuper d'organiser des secours en cas de blessures ou d'accidents. Le 27 avril, les fondeurs en suif et stéariniers, les fondeurs en fer se réunissent pour former une chambre syndicale et une association coopérative. Les ouvriers bouchers veulent organiser une chambre syndicale grâce à laquelle il serait possible de supprimer l'exploitation patronale. En tout, on recense l'action de 43 associations de production, 34 chambres syndicales, 7 sociétés d'alimentation et 4 groupes de la Marmite,

coopérative alimentaire rattachée à l'Internationale <sup>6</sup>.

**Les femmes aussi.** Les ouvrières tentent également de suivre l'action engagée par leurs camarades masculins. Le Comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, ayant été chargé par la Commission du travail, de l'industrie et des échanges de l'organisation du travail des femmes, convoque le 10 mai les ouvrières à la Bourse pour nommer des délégués dans chaque corporation, et arriver à la constitution de chambres syndicales et d'une chambre fédérale. Une seconde réunion, fixée pour le 21 mai, où la constitution doit intervenir, ne peut se tenir en raison de l'entrée des Versaillais dans Paris.

Quelques-uns peuvent penser que la Commune eût pu mieux faire dans le domaine social en faveur de ceux qui l'ont portée au pouvoir. Mais si l'on songe qu'avec ses divisions politiques, avec la lourde tâche de réorganisation gouvernementale et municipale qu'elle eût à assumer, elle dût encore soutenir le poids d'une guerre de

près de deux mois contre les troupes de Versailles, on doit admettre qu'elle a esquissé ce que serait une politique véritablement socialiste que les générations futures devront mettre en œuvre.

■ PIERRE-HENRI ZIDMAN

(\*) La source principale des décisions officielles de la Commune est le Journal officiel ; (1) P. Lanjalley et P. Corriez, *Histoire de la Révolution du 18 mars*, Bruxelles : Librairie Internationale Lacroix-Verboeckoven, 1871, p. 469 ; (2) P. Lanjalley et P.

Corriez, ouvrage cité, p. 303 (*Deux arrêtés de Raoul Rigault*) ; (3) Le 13 avril, on arrête l'inspecteur des halles et marchés, accusé de dissimulation d'une partie du stock de farine ; (4) L'expression est du Versaillais Martial Delpit dans son rapport devant la Commission d'enquête parlementaire ; (5) Par exemple, le 14 mai, Parisel, chef de la délégation scientifique fait appel aux ouvriers sans emploi pour travailler le papier ; (6) Commission d'enquête parlementaire, t. 3, Cerf, Imprimeur de l'Assemblée Nationale, 1872, p. 246-248.

Les intertitres sont de la rédaction de La Commune







## Charles Delescluze

### Figure historique et héroïque

Illustration page suivante :

**Né à Dreux  
le 2 octobre 1809,  
Charles Delescluze  
a trouvé une mort  
volontaire sur une  
barricade, place du  
Château-d'Eau, à Paris,  
le 25 mai 1871.**

**I**ssu d'une famille bourgeoise, et après des études de droit qu'il abandonne faute d'argent, il devient clerc d'avoué à Paris. Sa première manifestation, le début d'une longue série de luttes, date de décembre 1830 dans les rangs républicains où il est blessé.

**Le militant républicain.** Membre de la Société des Amis du Peuple, il participe à la défense du Cloître Saint-Merri, le 6 juin 1832. Sa première arrestation a lieu le 12 avril 1834 : il reste près d'un mois en prison. Poursuivi pour complot et appartenance aux sociétés secrètes, il s'exile en Belgique.

De retour en France, il devient journaliste et rédacteur, notamment dans *L'Impartial du Nord*, en 1841. Le ton plus nettement démocratique de son journal lui vaut un premier procès, un mois de prison et 2 000 francs d'amende.

Entré en relation avec Ledru-Rollin dès 1843, il fait proclamer, le 25 février 1848, la République à Valenciennes, puis il devient

Commissaire du Gouvernement provisoire du Nord. Il s'y emploie à combattre la crise économique et à calmer les revendications ouvrières, car en vieux jacobin, il prône la bonne entente entre les maîtres et les ouvriers. Il échoue aux élections à l'Assemblée Constituante, vend son journal, fonde *La Révolution démocratique et sociale* le 7 novembre 1848, et annonce la création d'une organisation visant à rassembler radicaux et socialistes, la « Solidarité républicaine » dont le Comité central a une majorité de représentants du peuple. Pour avoir critiqué Cavaignac dans son nouveau journal, il se retrouve devant les Assises de la Seine, le 12 mars 1849, et il est condamné à deux peines successives. Il s'exile alors

à Londres de janvier 1850 à juillet 1853.

Revenu secrètement à Paris, il est arrêté par la police impériale, le 15 octobre 1853 ; une condamnation le mène alors de Mazas à Cayenne, en 1858. Très affaibli par sa détention, il est à nouveau à Paris, en 1860. Il fonde *Le Réveil*, pour la publication duquel il subit encore plusieurs condamnations ; il s'y oppose, entre autres, à la guerre, le 4 août 1870. Le 18, le journal est suspendu, même si la guerre déclarée, il a applaudi au patriotisme.

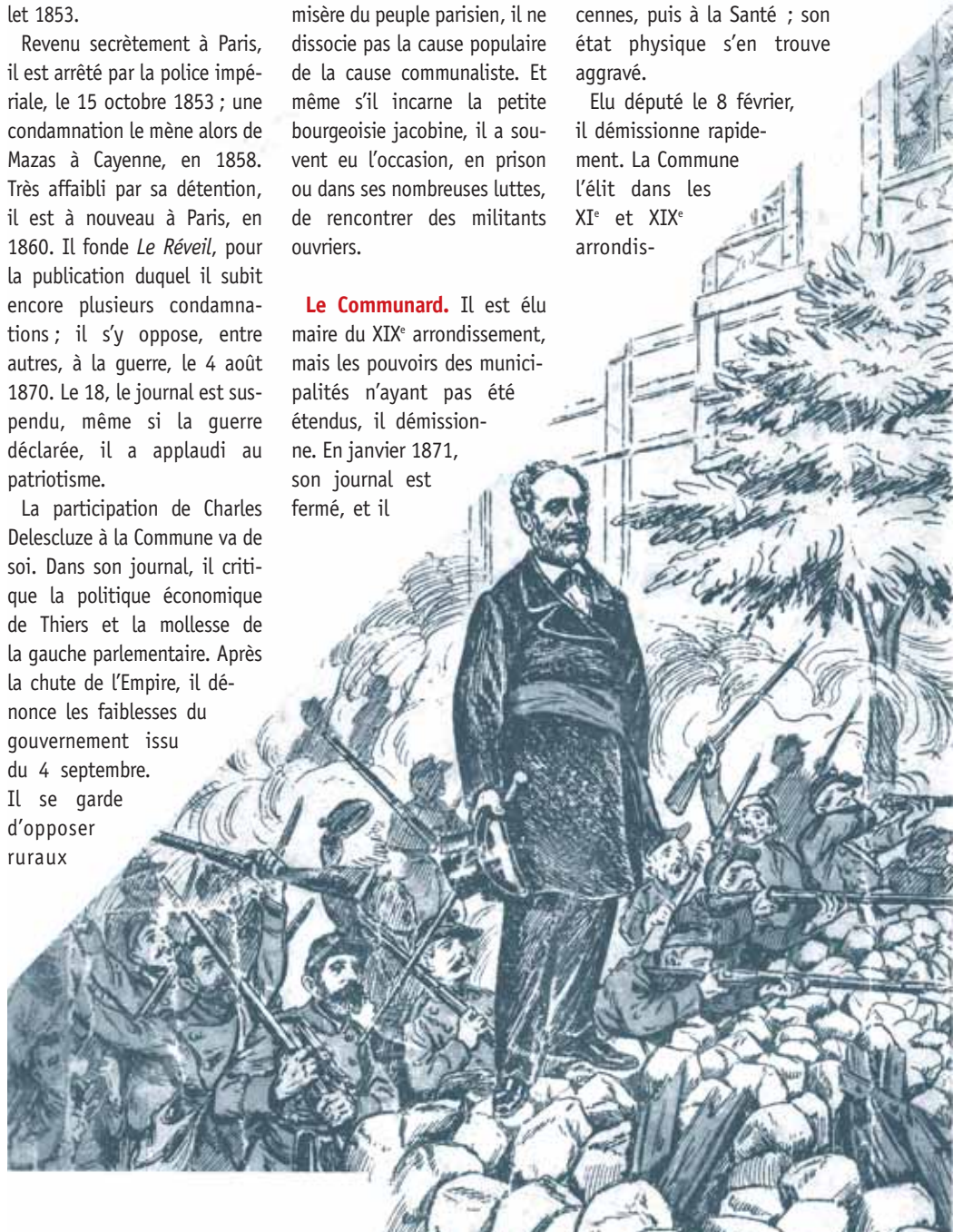
La participation de Charles Delescluze à la Commune va de soi. Dans son journal, il critique la politique économique de Thiers et la mollesse de la gauche parlementaire. Après la chute de l'Empire, il dénonce les faiblesses du gouvernement issu du 4 septembre. Il se garde d'opposer ruraux

et citadins, et conscient de la misère du peuple parisien, il ne dissocie pas la cause populaire de la cause communaliste. Et même s'il incarne la petite bourgeoisie jacobine, il a souvent eu l'occasion, en prison ou dans ses nombreuses luttes, de rencontrer des militants ouvriers.

**Le Communard.** Il est élu maire du XIX<sup>e</sup> arrondissement, mais les pouvoirs des municipalités n'ayant pas été étendus, il démissionne. En janvier 1871, son journal est fermé, et il

est encore emprisonné à Vincennes, puis à la Santé ; son état physique s'en trouve aggravé.

Elu député le 8 février, il démissionne rapidement. La Commune l'élit dans les XI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> arrondis-



sements ; il opte pour le XI<sup>e</sup>. Mais très malade, souffrant d'une laryngite aiguë, il se retire quelques jours des réunions et des événements. Il rejoint pourtant ses camarades. Devant l'absence de programme politique, la situation militaire de la Commune se dégrade. Le 11 mai 1871, il est nommé délégué civil à la guerre et dans une proclamation à la garde nationale, lors de la prise de ses nouvelles fonctions, il en appelle au combat pour la liberté et l'égalité sociale. Mais une autre de ses déclarations, le lundi 22 mai, même si elle est vibrante, a des conséquences négatives : héritier de la Révolution française, persuadé que la lutte des rues serait favorable à la Commune, il y proscrit tout plan, toute discipline. En effet, déclarer : « *Assez de militarisme ! Plus d'états-majors galonnés... ! Place au peuple, aux combattants aux bras nus !* », c'est entraîner une opposition contre les officiers et un morcellement de la défense. Cela ne fait que renforcer l'esprit de quartier et les formes locales de combat, empêchant ainsi toute vue d'ensemble.

La Commune va de défaite en défaite, et le combat est âpre sur la barricade du Château-d'Eau. Épuisé physiquement, Delescluze s'y rend. Auparavant, il a écrit une lettre poignante à sa sœur où il lui confie ne plus avoir « *le courage de subir une nouvelle défaite après tant d'autres* ». Arthur Arnould lui rendra en-suite hommage :

« *Delescluze montra une grandeur et une abnégation qui en font certainement une figure historique hors-ligne, digne du respect, de l'admiration de tous [...] Son amour du peuple, son dévouement à la Révolution, vers la fin, éteignirent en lui tout égoïsme [...] Lui, vieux jacobin, [...] ne tarda pas à voir qu'il donnait sa vie pour une cause, la cause communaliste, dont plusieurs principes contredisaient, combattaient, quelques-unes de ses plus chères convictions.* »

Porté vers la majorité, il couvre de sa protection la minorité, rappelant que « *l'ennemi était à Versailles, et que la Révolution ne comptait que des combattants dévoués sur tous les bancs de la Commune.* »

Lissagaray, dans Les huit journées de mai, raconte les derniers instants de Delescluze. Les balles et les obus pleuvent, il est le seul à continuer de marcher : « *le seul être humain sur le boulevard. Arrivé à la barricade, il obliqua à gauche et gravit les pavés. Pour la dernière fois, sa face austère, encadrée dans sa barbe blanche, nous apparut tournée vers la mort. Tout à coup, il disparut ; il venait de tomber comme foudroyé, sur la place du Château-d'Eau.* » Les fédérés ne purent rapporter son corps. Lissagaray rappelle que Delescluze ne respira que pour la justice : « *A la dernière heure, il lui sacrifia jusqu'à ses vieilles idées jacobines. Ce fut sa récompense de mourir pour elle les mains libres, au soleil, à son heure, sans être affligé par la vue du bourreau.* »

Dans l'ouvrage, publié en 1898, qu'il consacre à Delescluze, Charles Prolès nous relate le sort de la dépouille de ce dernier : son corps, ramassé le 27 mai dans un tas de vingt-huit cadavres, puis déposé sur les marches du théâtre Déjazet, est transporté à l'église Sainte-Elisabeth. Il est ensuite inhumé, avec d'autres, dans une tranchée, au cimetière Montmartre. Des regards amis ayant veillé à localiser l'endroit, il fut assez aisé de retrouver les restes de Delescluze pour les ensevelir dans une concession perpétuelle, en novembre 1883, dans la 49<sup>e</sup> division du cimetière du Père-Lachaise.

Le Livre rouge de la justice rurale, de Jules Guesde, est dédié à la mémoire de Charles Delescluze, cet homme épris d'absolu et entièrement dévoué à la Révolution, qui, pendant la Semaine sanglante, a choisi de mourir sur une barricade.

**N**é en 1830 à Sainte-Foy (Gironde), Elisée était destiné à être pasteur comme son père. Mais il perdit tôt la foi et quitta la Faculté de théologie de Montpellier pour l'Université de Berlin où il suivit les cours du grand géographe Karl Ritter.

Conquis à l'idée républicaine, il quitte la France après le coup d'État du 2 décembre 1851. Aux États-Unis, il tentera de fonder, sans succès, un phalanstère agricole.

Dès les années 1860, il commence à publier des travaux qui font tôt référence en géographie dans le monde.

Il participe aussi à la fondation de plusieurs coopératives à son retour en France. Il adhère en 1865 à l'Alliance internationale de la démocratie socialiste de Bakounine.

Il participe activement à la Commune. Après sa condamnation à dix ans de bannissement, il s'installe en Suisse où il développe sa grande œuvre géographique tout en continuant ses activités militantes avec Kropotkine. Il soutiendra jusqu'à sa mort les idées anarchistes. La France ne lui proposant aucun poste favorable pour son travail, après un court retour, il s'installe en Belgique en 1890 et y mourra en 1905, près de Gand. Il y professera à l'Université nouvelle et à l'Institut des hautes études.

Un rapport de police de 1874 évoque ainsi Elisée Reclus :

## Élysée Reclus Communard et écolo



Élysée Reclus (1830-1905) photographié par Nadar



« M. Reclus est un homme fort instruit, laborieux et d'habitudes régulières, mais très rêveur, bizarre (sic !), obstiné dans ses idées et croyant à la réalisation de la fraternité universelle. »

**Le Communard.** Pendant le siège, Elisée Reclus participe activement à la défense de Paris au sein du 119<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale. Avec son ami Nadar, il est aussi inscrit dans la compagnie des aéroliers. La Commune l'enthousiasme et il continue le combat comme simple garde fédéré, alors que son frère Elie, ethnologue, est nommé directeur de la Bibliothèque nationale par la Commune. Le 4 avril 1871, il participe à la sortie catastrophique sur le plateau de Châtillon où il est fait prisonnier par les Versaillais. Il a décrit dans ses souvenirs la haine et la violence des Versaillais à l'égard des prisonniers emprisonnés à Satory. Envoyé ensuite à Brest dans des conditions dramatiques, il est enfermé un temps sur un ponton, puis dans les forts où il donne des cours à ses camarades emprisonnés. « Les excréments des malades se mêlaient à la boue de nos biscuits ; la folie s'empara de plusieurs d'entre nous : on se battait pour avoir un peu d'air, un peu de place ; plusieurs d'entre nous, hallucinés, furieux, étaient autant de bêtes fauves. »

Après avoir été condamné à la déportation, l'intervention de ses collègues géographes britanniques aboutit à la commutation de sa peine au bannissement. Elisée Reclus refusa de déposer toute demande de grâce jusqu'à l'amnistie.

Il restera toujours profondément fidèle à la Commune, conscient de la modernité profonde que recéléait cette révolution populaire. Quelques semaines avant sa mort, il pouvait encore dire : « Des jours de deuil profond sont en même temps des jours de haut espoir. Parmi vous, enfants de Paris, la ville des Révolutions, il est certainement des vieillards qui vous rappellent la fin lugubre de la Commune,



cette dernière et plus terrible semaine de la dernière année. Il y a bien longtemps de cela, plus d'un tiers de siècle, mais vous entendez encore le bruit sec des mitrailleuses, dont chacune brisait des têtes, déchirait des poitrines ; trente mille têtes, trente mille poitrines ; vous voyez encore de longs filets de sang, le plus généreux sang de France, rougissant l'eau trouble de la Seine. Ne semblait-il pas alors aux plus confiants que l'ère des révolutions de Paris était close et close à jamais. Ne devait-on pas traiter de chimériques et de fous ceux qui s'imaginaient encore que la pensée et la volonté, la ferveur du bien public, le noble élan pour la justice pourraient renaître de cette société décapitée ?

Et pourtant ces esprits entêtés de chimères étaient bien ceux qui vivaient en plein dans la vérité. Oui, les jours de carnage furent aussi les jours de renouveau. N'est-ce pas à partir de la Commune que toutes les réactions, liguées et pourtant impuissantes, ont reconnu la nécessité de concéder à la Société l'emploi d'un mot, qui en soi ne signifie absolument rien « République »

*mais n'en renferme pas moins un symbole essentiel de ce que deviendra la société future. »*

**Le marché contre la Terre.** La géographie d'Elisée Reclus est engagée. Il met en avant le caractère nocif des effets de la première mondialisation capitaliste qui se développe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est désormais « *le dollar qui est le maître des maîtres* » et c'est par lui « *que les hommes sont répartis diversement sur la face de la Terre, distribués ça et là dans les villes et les campagnes, dans les champs, les ateliers et les usines, qu'ils sont menés et malmenés de travail en travail, comme le galet de grève en grève* ». Elisée Reclus est tôt conscient que le développement capitaliste mondial remet en cause les grands équilibres planétaires. Il dénonce la destruction des forêts par leur surexploitation brutale : « *La Terre devrait être soignée comme un grand corps, dont la respiration accomplie par les forêts se réglerait conformément à une méthode scientifique ; elle a ses poumons que les hommes devraient respecter puisque leur propre hygiène en dépend* ». Il dénonce aussi « *la corruption des espèces* », la multiplication des animaux domestiques hybrides du fait d'un productivisme consommateur mal conçu. Ainsi l'homme diminue la force de résistance aux maladies des animaux et en fait des « *êtres artificiels* ». Il dénonce enfin l'extermination des espèces, la disparition des oiseaux de Madagascar, des morses et cétacés des océans polaires, la restriction des espaces marins des baleines, les menaces encourues par les rhinocéros, les éléphants ou les bisons chassés et massacrés.

**Poète, amoureux des sources et des montagnes, Elisée Reclus fait partie de la cohorte de ces hommes qui, dans leur diversité, montèrent en 1871 à l'assaut du ciel et dont l'action et la pensée sont d'une toujours si grande modernité.**

 JEAN-LOUIS ROBERT



En haut, un reportage de L'Estempe sur la Centurie «Commune de Paris».

En bas, Le 28 octobre 1938, la foule fait ses adieux aux brigadistes sous le panneau du Bataillon Louise Michel.

## Anniversaire Les Brigades internationales et la Commune de Paris

**L**a Guerre d'Espagne (1936-1939) a été le premier acte de la Seconde guerre mondiale. Aux côtés des Républicains espagnols combattaient des démocrates de nombreux pays. Des noms d'unités des Brigades internationales faisaient référence à la Commune de Paris.

En avril 1931, une république parlementaire a été proclamée en Espagne. Le 16 février 1936 les partis de gauche gagnent les élections et forment un gouvernement de Front populaire. Le 17 juin, un soulèvement militaire est le prélude à la guerre civile qui durera trois ans. Fin juillet, la partie nord-ouest de l'Espagne est aux mains des rebelles à l'exception des provinces basques.

Les fascistes reçoivent le soutien d'Hitler et de Mussolini. Le premier envoi des armes, des avions avec leurs pilotes, des spécialistes des chars et du renseignement, en tout, suivant les périodes, de 6 000 à 10 000 hommes. Mussolini fournit 60 000 soldats et 600 avions. Aux demandes d'aide du gouvernement républicain espagnol, les démocraties occidentales oppo-


sent un pacte de non-intervention signé, et aussitôt violé, par Hitler et Mussolini. Dès juillet 1936, des démocrates de plusieurs pays se portent au secours de la République espagnole. Ils sont l'embryon des Brigades internationales dont les effectifs s'élèveront à environ 32 000 hommes originaires de 54 pays. Ce sont les troupes d'élites des forces antifascistes en Espagne.

Ils sont volontaires pour défendre la République espagnole qui, à leurs yeux, symbolise la Commune de 1871. Un bataillon porte le nom de Commune de Paris, un autre celui de Louise Michel. Des volontaires d'Europe centrale combattent dans les bataillons Dombrowski et Wroblewski, du nom de deux généraux polonais de la Commune.

Au début de la guerre, les troupes républicaines réussissent à résister aux attaques des fascistes, notamment en défendant la capitale, Madrid.

Mais l'aide de leurs alliés allemands, italiens et portugais permet aux franquistes de prendre l'avantage. En octobre 1937, ils envahissent les provinces

basques. Début 1938, ils atteignent la côte méditerranéenne isolant la Catalogne du reste de la résistance républicaine.

Le 25 juillet 1938, les Républicains franchissent l'Ebre. C'est leur ultime offensive. Aux premiers rangs des combattants, figure le bataillon Commune de Paris. Aux prix de lourdes pertes, il opère une manœuvre de diversion qui permet le succès de l'opération. Les Républicains tiennent la rive droite de l'Ebre jusqu'au 18 novembre. Entre temps, le gouvernement républicain, pour respecter ses engagements internationaux, a demandé le départ des Brigades internationales. Le 28 octobre, à Barcelone, se déroule une cérémonie d'adieu au cours de laquelle Dolorès Ibarruri, « La Pasionaria », leur rend un vibrant hommage.  **YVES LENOIR**

### ILS ONT REFRANCHI L'EBRE

A l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du retrait d'Espagne des Brigades internationales, les Amis des combattants en Espagne républicaine (ACER) ont organisé un voyage en Catalogne du 23 au 26 octobre 2008. Des plaques rappelant l'héroïsme des combattants du bataillon Commune de Paris ont été inaugurées. Yves Lenoir représentait notre association à ces cérémonies. Il rendra compte de son voyage dans notre prochain numéro.

L'exposition de Bagneux (Hauts-de-Seine), que nous avons présentée dans notre dernier numéro, se poursuit jusqu'au 12 décembre\*. Outre les panneaux de l'exposition des Amis de la Commune, sont présentés les événements qui se sont déroulés à Bagneux lors de l'occupation allemande de l'hiver 1870-1871 et pendant la Commune. Voici le compte-rendu de l'épisode de la Grange-Ory.

## EXPOSITION À BAGNEUX

# L'épisode de la Grange Ory

**I**l s'agit d'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de la Commune qui annonce les massacres de la Semaine sanglante. Après la reprise de Bagneux par les Versaillais en avril 1871, la Grange Ory, située sur le territoire de ce village, faisait figure de bastion fortifié avancé du fort de Montrouge, tenu par les Communards. Il était occupé par les hommes du 160<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale (c'était le bataillon de Verlaine), venus souvent du quartier latin et de Montmartre et plutôt indisciplinés... Dans la nuit du 18 au 19 mai, la Grange-Ory fut reprise par les Versaillais dans des conditions particulières. Le mot de passe fut livré aux Versaillais ce qui permit à leurs troupes commandées par le colonel (et futur général bien connu) Boulanger de surprendre les Gardes nationaux.

Voici la version de l'agence Havas, Versailles, 19 mai 1871 :

*« Dans la nuit de jeudi à vendredi, nos troupes ont surpris les Fédérés entre Arcueil-Cachan et Montrouge. Deux bataillons ont enlevé à la baïonnette la Grange Ory et la maison Plichon, situées près du fort de Montrouge. Les Fédérés endormis ont été massacrés à la baïonnette et sabrés par la cavalerie dans leur fuite désordonnée sur Paris. Les pertes des insurgés s'élèvent à 500 hommes tués ou blessés ; un colonel est parmi les morts. »*

Une autre version est donnée dans les souvenirs de Jean Allemane (un des futurs fondateurs du Parti socialiste français) repris par Maurice Choury (La Commune au quartier latin, 1961) : *« Jean Allemane, en tournée d'inspection des positions tenues par les unités du cinquième dans le secteur de la Grange-Ory est témoin du laisser-aller des officiers, de l'indiscipline et du relâchement de la vigilance de la troupe, qui trouvent presque*

*son ses yeux, leur sanction dans un guet-apens versaillais. Les défenseurs ouvrent naïvement les bras aux lignards du colonel Boulanger qui s'avançaient vers eux aux cris de « Vive la Commune ! » et posent immédiatement leurs fusils pour les aider à descendre dans la tranchée ; ils sont immédiatement massacrés et sauvagement décapités. »*

Les Communards purent ramener une dizaine de corps de leurs camarades décapités à Paris, ce qui fit une impression terrible. Peut-être était-ce le but recherché par les Versaillais ? Le nombre de Communards massacrés reste inconnu. Le nombre de morts avancé dans la dépêche Havas est certainement excessif, compte tenu des effectifs des gardes nationaux, et vise là encore à faire peur.

Quant à Boulanger, il continua son travail en faisant fusiller sommairement 700 Communards, place du Panthéon, quelques jours plus tard.

\*A la médiathèque Louis Aragon, 2 avenue Gabriel Péri. Horaires d'ouverture : mardi 10-12 h et 16-20 h ; mercredi 10-18 h ; vendredi 10-12 h et 16-20 h ; samedi : 10-18 h. **Mardi 25 novembre de 18 h30 à 20 h, soirée cinéma avec le film La Nouvelle Babylone**



## Daumier Du rire aux larmes

**D**eux expositions, au Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis (93) et au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes (Nord), vont clôturer l'année du bicentenaire de la naissance de Daumier. La première, intitulée « Honoré Daumier : du rire aux larmes » (jusqu'au 12 janvier), traite du divertissement musical et théâtral sur une période allant de la Révolution de 1848 à la guerre de 1870. Elle bénéficie du riche fonds Daumier (4 000 lithographies) que possède le musée de Saint-Denis. Nous n'avons malheureusement pas pu la voir à l'heure où nous mettons sous presse.

La seconde exposition, « Carpeaux/Daumier : dessiner sur le vif » (jusqu'au 11 janvier), instaure un dialogue entre deux artistes complets du XIX<sup>e</sup> siècle, à la fois sculpteurs, peintres et dessinateurs, offrant de nombreux points communs. A commencer par leur agilité à se fondre dans la foule

pour y croquer sur le vif des scènes de la rue, comme autant de personnages témoins d'une société en pleins bouleversements. De

la caricature à l'histoire contemporaine, des études de gens du peuple à celles de Napoléon le Petit et de sa cour, en passant par des scènes intimistes et familiales, ils dessinent dans une forme d'engagement au

monde, avec beaucoup de spontanéité, une liberté de style et de ton qui ne laisse personne indifférent. « *Il faut être de son temps !* », disait Daumier.

Baudelaire rappelait à propos de l'artiste : « *Ses dessins sont souvent plein de sang et de fureur (...). Ce n'est pas précisément de la caricature, c'est de l'histoire, de la triviale et terrible réalité.* »

**J.S.**

**Musée d'art et d'histoire** 22 bis, rue Gabriel Péri, Saint-Denis. Tél 01 42 43 05 10. [www.musee-saint-denis.fr](http://www.musee-saint-denis.fr)  
**Musée des Beaux-Arts** Bd Watteau, Valenciennes. Tél 03 27 22 57 20. [www.valenciennes.fr](http://www.valenciennes.fr)



### Honoré Daumier

*La Parade*, vers 1865-1866.

Fusain, plume, encre, lavis gris, aquarelle, gouache et crayon

## Camille Claudel et le monument à Blanqui

**A** lors que la rétrospective consacrée à la sculptrice s'est achevée l'été dernier au Musée Rodin, il nous semble intéressant de revenir sur un épisode méconnu de sa carrière. A la fin de l'année 1904, Gustave Geffroy propose à Camille Claudel de réaliser un monument à la mémoire d'Auguste Blanqui, commandé par la municipalité radicale-socialiste de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), ville natale du révolutionnaire. Elle hésite d'abord, craignant de ne

pas avoir la force et la santé pour mener ce projet à son terme. Mais la lecture de *L'Enfermé*, la biographie de Blanqui, publiée par Geffroy en 1893, semble la convaincre d'accepter la commande. Sans doute se sent-elle proche de ce réprouvé, qui « *dans une brume trop épaisse [...] se débat en vain et succombe* ». Geffroy tente de persuader Camille Claudel de se rendre dans l'arrière-pays niçois afin de choisir un emplacement pour la statue de Blanqui. Elle refuse,

croyant que Rodin cherche à l'éloigner de Paris au moment du vernissage du Salon. De son côté, le comité de Puget-Théniers se montre réticent et discute des propositions de Camille, qui finit par renoncer. La suite, c'est Marcel Cerf, qui nous l'a raconté dans le bulletin de l'association n° 20 (2003) : c'est le sculpteur Aristide Maillol qui honorerait finalement la commande, en 1908 avec *L'Action enchaînée*. A ceux qui ne peuvent pas se rendre à Puget-Théniers, il signalait dans cet article qu'une réplique de ce monument est visible dans les jardins du Carrousel, à Paris.

 JOHN SUTTON


## AIX-EN-PROVENCE THIERS CÉLÉBRÉ AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE !

Adolphe Thiers fut élu député d'Aix-en-Provence à plusieurs reprises, qui s'en souvient aujourd'hui ? La municipalité de la ville a même décidé d'honorer la mémoire du bourreau de la Commune le 20 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine. Au programme des « festivités » : expositions, visites et émission d'un cachet philatélique à l'effigie du sinistre personnage. Seule une joute oratoire fort peu contradictoire a fait entendre l'opinion de Victor Hugo sur Thiers.

Plusieurs amis Aixois nous ont fait part de leur colère face à cette odieuse tentative de réhabilitation. Le comité des Bouches-du-Rhône des Amis de la Commune a adressé une

lettre de protestation à Maryse Joissains, maire UMP d'Aix, au devoir de mémoire pour le moins sélectif. Dans sa réponse, l'édile persiste et signe. Mme Joissains prétend que Thiers fut « *un homme politique d'une rare intelligence, qui a montré une grande aptitude à percevoir les aspirations du peuple français* » (sic !) et même « *un héros pour tous les Français* » (re sic !). Pour rétablir la vérité historique, notre comité, en partenariat avec le groupe Gavroche de *la Libre pensée*, a organisé avec succès, le 9 octobre dernier, une conférence-débat à Aix-en-Provence.

Lors de cette soirée, Mme Marie Guermont, historienne, a brossé le

tableau de la Commune de Paris ainsi que le néfaste rôle joué par Thiers. M. Jean Trech, Président de *la Libre pensée*, a développé les réalisations de la Commune, notre ami Gilbert Bertolini, Président du Comité des Bouches-du-Rhône des Amis de la Commune de Paris, a rappelé que Thiers « *dirigea la répression contre la Commune de Paris, qui culmina du 22 au 29 mai 1871, lors de la Semaine sanglante, faisant au moins 30 000 victimes* ». Notre Association a soutenu par le passé, et continuera de soutenir, les initiatives visant à débaptiser les rues, avenues ou places des nombreuses villes de France qui portent encore l'odieux nom de Thiers.  J.S.

## Initiatives

### PARIS · MAIRIE DU III<sup>E</sup>

**Dans le cadre de son cycle**, organisé par le Comité des fêtes du III<sup>e</sup> arrondissement « Si Paris nous était conté », l'après-midi du jeudi 29 mai a été entièrement consacré à la Commune de Paris.

Une centaine de personnes, très diverses, ont assisté aux projections du documentaire de Robert Menegoz (La Commune de Paris, 1951) et de La Nouvelle Babylone. Jean-Louis Robert a prononcé une conférence sur l'histoire et l'œuvre de la Commune. Un débat animé s'en est suivi car le public n'était pas acquis à l'avance, ce qui est fort intéressant. Nous avons pu présenter une table de littérature et recueillir des adhésions.

### MANTES-LA-JOLIE (78)

**LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS a accueilli pendant deux mois**, en avril-mai 2008, deux expositions sur la Commune de Paris : la belle exposition des planches de Tardi issues de ses albums Le Cri du Peuple et l'exposition des Amis de la Commune de Paris. Un public jeune a pu ainsi accéder à la connaissance de l'événement par deux approches complémen-

taires. En coopération avec le Centre culturel de Mantes-la-Jolie, une projection de La Nouvelle Babylone a eu lieu le jeudi 22 mai.

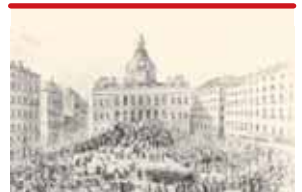
### PARIS XIV<sup>E</sup> · PROMENADE COMMUNARDE

**Le conseil de quartier Pernety** a organisé le 22 juin 2008 une promenade dont le thème était « Le dernier communard de la rue des Thermopyles ». Près d'une centaine de personnes ont parcouru les rues du quartier depuis la place Flora Tristan, la première fondatrice d'une Union ouvrière, jusqu'au cimetière Montparnasse où elles ont achevé leur balade devant le monument des Fédérés en chantant Le temps des cerises. Les promeneurs sont passés devant l'ancien siège de La Marmite, rue du Château, devant les maisons de Billioray et de Martelet, élus de la Commune, mais aussi celles de Zola et Camille Pissarro. Ils ont entendu une lecture d'un texte de Jules Vallès.

On ne peut que souhaiter qu'une telle initiative soit reprise par de nombreux autres conseils de quartier car la Commune a laissé des traces partout dans le Paris populaire.

### VILLENEUVE-LE ROI (94)

**Il n'y avait sans doute pas foule** dans le petit local des Jeunesses communistes de Villeneuve-le-Roi en ce soir du samedi 30 août ; et le bruit des avions était bien souvent infernal. Il est vrai qu'organiser une réunion un samedi soir de fin de vacances paraissait un pari audacieux ! Mais quelle satisfaction pour notre orateur, Jean-Louis Robert, de pouvoir parler de la Commune avec une dizaine de jeunes très divers par leurs origines et tant filles que garçons. La réunion fut longue et animée. Mais oui, la Commune parle encore à la jeunesse de notre pays !



### LE THÈME CENTRAL DE NOTRE PROCHAIN NUMÉRO (37) SERA : LES COMMUNES DE PROVINCE

Il paraîtra début février 2009.

Date limite pour nous faire parvenir vos articles : 5 janvier 2009

## Hommage à Bernard Eslinger

**N**otre fidèle ami et excellent collaborateur, Bernard Eslinger, vice-président des Amis de la Commune, est décédé le 14 juillet 2008.

Depuis des mois, nous connaissions la gravité de son mal et son grand courage à supporter un traitement particulièrement pénible.

Bernard Eslinger possédait une qualité appréciée de tous : une morale intransigeante ; sans indulgence pour lui-même, il ne tolérait, chez les autres, aucune entorse à la parole donnée. C'était un homme sur lequel on pouvait compter.

Il avait eu une adolescence difficile. Les ressources de ses parents étaient très modestes et l'obligèrent à interrompre ses études pour chercher un emploi.

Le voilà donc ouvrier débutant chez Messier, usine de fabrication de suspensions oléopneumatiques pour automobiles.

Quand l'entreprise se spécialise dans les trains



d'atterrissage pour avions, à Mont-rouge, Bernard Eslinger y poursuit sa formation professionnelle. Il gravit rapidement tous les échelons de sa qualification. Il complète cette formation en atelier. Par son assiduité à suivre les cours du soir de l'enseignement technique, il réussit à obtenir le diplôme d'ingénieur.

Homme de gauche et militant syndicaliste, il va trouver aux Amis de la Commune un milieu favorable à l'épanouissement de sa personnalité. Son goût pour l'économie et l'organisation du travail s'exprime dans différents articles du bulletin de notre association. Ses enquêtes et statistiques

apportent des orientations précieuses à notre action culturelle.

On a beaucoup utilisé son «analyse de notre association». Ce travail fournit des renseignements précis dans différents domaines : le classement socioprofessionnel des adhérents, leur répartition géographique, etc. Il ne cache pas les points faibles mais il met aussi en valeur les points forts, par exemple l'augmentation importante de la participation féminine. On reconnaît dans cette enquête la marque d'un esprit méthodique et organisé.

Le corps de Bernard Eslinger repose au cimetière de Bagneux où sont inhumés les membres de sa famille. Sa sépulture est ornée d'œillets rouges, les fleurs qu'il aimait tant et dont la couleur était aussi celle de ses convictions.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à Madame Eslinger, qui manifesta courage et dévouement au chevet de son mari.



## CHÂTELLERAULT LES PÈLERINS DE L'ESPOIR

**Une chorale répète un spectacle sur la Commune de Paris** (celle de 1871 !)... Mais l'auteur n'a pas fini de rédiger son texte. Les choristes réagissent, proposent. Une choriste « féministe » exige que l'on ne minimise pas le rôle des femmes. Un érudit, un tantinet pédant, tient à rappeler quelques faits historiques.

Des choristes fort indisciplinés interrompent la répétition pour faire des pitreries qui sont rarement innocentes. La présidente de la chorale tente de rappeler tout ce monde à l'ordre. Mais tous sont finalement d'accord pour célébrer, autour d'une table, la proclamation de la Commune.

Plutôt que de s'être contentée d'interpréter les œuvres de Jean-Baptiste Clément ou Eugène Pottier, la troupe a fait le choix de proposer un vrai spectacle vivant avec texte et chansons. Cela est rendu possible grâce au grand professionnalisme de la chorale Chantons Liberté, sous la direction de Françoise Bourgoïn et de Jean-Marie Lévêque, le metteur en scène et directeur de la troupe Les Tréteaux du Riveau.

L'approche originale du spectacle a permis de prendre une certaine liberté avec la réalité

historique, mais pas pour la dénaturer. Cela donne l'occasion de faire côtoyer les chants de la Commune avec des œuvres plus récentes, et avec des textes ou poèmes de Louise Michel, André Léo, Victor Hugo.

*Nouveau Théâtre de Châtellerauld,*

*samedi 13 décembre 2008*

*Prix des places : tout public : 8€*

*demandeurs d'emplois, groupes > 10*

*personnes, enfants jusqu'à 12 ans : 5€*

*Renseignements et réservation au*

*05.49.21.68.17 / 41.92*

## BERRY SOIRÉES-LECTURES DANS L'INDRE

**La Commune de Paris a été honorée** récemment à deux reprises dans l'Indre démontrant que son histoire est bien vivante en province. Tout d'abord, le 22 mai, dans le cadre des soirées lecture-conférence de l'association Femmes solidaires de La Châtre, un adhérent de notre association, Jean Annequin, a évoqué l'étonnant destin croisé de deux femmes de la Commune, Nathalie Le Mel et Elisabeth Dmitrieff ; leur vie en parallèle a été présentée, leur engagement commun au moment de la Commune et surtout les idéaux de révolution sociale qui ont rapproché ces deux militantes révolu-

tionnaires en apparence si différentes : une belle soirée en présence d'un auditoire extrêmement intéressé.

La deuxième évocation de la Commune de Paris l'a été le 25 juin au Château de Nohant, chez George Sand, à l'occasion des rencontres-lecture qui s'y déroulent régulièrement. C'est le texte établi par Mariecke de Bussac, d'après les œuvres de George Sand et de Louise Michel qui a été lu par l'auteure elle-même (George Sand) et Frédérique Lanaure (Louise Michel), membres du Théâtre des Guetteurs d'Ombre de Clermont-Ferrand.

Une nombreuse assistance a ainsi écouté les échanges imaginés entre ces deux femmes qui ne se sont jamais rencontrées ; les différents thèmes abordés dans la lecture ont souligné à la fois les points qui les rapprochaient et ceux qui les séparaient dont l'incompréhension totale de George Sand de la Commune de Paris. Saluons avant tout avec reconnaissance l'auteure pour l'idée même de cette rencontre permettant ainsi la découverte de Louise Michel par la très grande majorité des spectateurs essentiellement sandiens.

Ces deux manifestations ont fait oeuvre d'histoire et de mémoire pour la Commune de Paris.

## Belle réussite de la Fête de la Commune

**L**a quatrième Fête de la Commune, le 27 septembre dernier, a été couronnée de succès. La place de la Commune de Paris, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, s'est révélée tout juste assez grande pour accueillir ses nombreux visiteurs.

De 15 h à 17 h30, Riton la Manivelle et ses amis musiciens et chanteurs ont créé une chaleureuse ambiance et mis en fête le quartier de la Butte aux Cailles.

Venait ensuite le moment des débats. Claudine Rey faisait le rapprochement entre l'œuvre de la Commune en matière de logement et la situation qui prévaut aujourd'hui dans ce domaine. Elle mettait ainsi en évidence l'actualité des idéaux de la Commune et invitait à s'inspirer de son exemple.

Sur proposition d'un spectateur, Jean-Louis Robert appuyait la demande de libération de Marina Petrella\*, menacée d'extradition en Italie, à laquelle le président Mitterrand avait accordé le droit d'asile en France, mais que Sarkozy veut livrer à son ami Berlusconi. Au cours de la discussion qui suivait, plusieurs intervenants n'hésitaient pas à prendre la parole et à donner leur opinion sur ces sujets

A partir de 18 h30, Marie-Odile Chantran faisait danser le public sur des airs populaires. Marc Perrone, malade, n'avait pas pu, à son grand regret, participer à la Fête.

Durant tout l'après-midi, le public avait fréquenté les stands de vente de livres, brochures, cartes postales, tee-shirts et autres objets évoquant la Commune. Le stand de dessins d'enfants connaissait un grand succès. A l'Estaminet, on pouvait déguster café, communard, boissons fraîches



et friandises. Des acheteurs des bons de soutien pouvaient gagner les lots offerts par des commerçants du quartier\*\*.

A 20h, la fête se terminait dans la joie et la bonne humeur. Merci à tous les Amis qui ont participé d'une façon ou une autre à la réussite de cette journée qui est un grand moment de la vie de notre association. Merci aux mairies de Paris et du XIII<sup>e</sup> arrondissement pour les aides qu'elles nous ont apportées.

Non Nicolas ! La Commune n'est pas morte ! Rendez-vous en 2009, encore plus nombreux. **JR ET YL**

\* Sous la pression de l'opinion publique, Marina Petrella a été libérée quelques jours plus tard.

\*\*Numéros dont les lots n'ont pas été retirés lors de la fête (il est possible de passer les prendre, avant le 31/12/2008, à notre siège) : 4002•4032•4042•4114•4128•4129•4196•4197•4203•4209•4213•4223•4225•4257•4261•4262•4264•4273•4284•4286•4289•4352•4354•4355•4366•4484•4496•4540•4619•4620•4621•4652•4662•4663•4692•4694•4699•4719•4723•4736•4746•4763•4774•4791•4793 •4802•4850•4982•4993•4995•43487•43488•43494

## Fêtes et salons

A la demande des organisations avec lesquelles notre association entretient d'excellentes relations, nous sommes présents avec un stand à leurs initiatives publiques. C'est pour nous l'occasion de diffuser nos livres et brochures et engager un dialogue toujours fructueux avec de nombreuses personnes intéressées par notre association. Nous faisons ainsi mieux connaître l'histoire, l'œuvre, les idéaux et la modernité de la Commune. Nous avons souvent le plaisir de recruter de nouveaux adhérents.

■ CLAUDINE REY, JOËL RAGONNEAU ET YVES LENOIR

**L'Espace des Blancs Manteaux à Paris dans le II<sup>e</sup> arrondissement** est un endroit superbe. Sous une verrière généreuse en lumière, par deux fois, à quelques semaines d'intervalles, nous nous y sommes retrouvés dans une ambiance chaleureuse : au Salon du livre de la Ligue des droits de l'homme en avril ; au salon du livre libertaire en mai, avec autour de nous beaucoup de jeunes intéressés par l'histoire de la Commune de Paris et qui en découvraient toute la

richesse. Ils ont été deux à adhérer à notre association.

Au mois de mai encore, nous participions, dans un espace champêtre, à la **Fête de Lutte Ouvrière**. Là encore les rencontres furent intéressantes. Bien situé notre stand était dans l'espace des débats, au cœur de l'actualité. Malheureusement nous n'avons pu rester qu'une seule journée faute de volontaires pour tenir le stand. L'année prochaine, nous nous sommes promis de tenir les trois jours. Nous faisons appel à vous pour renforcer notre équipe de vente de plus en plus sollicitée, surtout sur ce mois de mai où nous sommes aussi sur le parcours des manifestations syndicales du 1er Mai (FO le matin et la pluralité de syndicats l'après-midi).

A la **Fête de l'Humanité**, notre stand a connu un franc succès. Cette fête était placée sous les auspices du développement durable, ce qui nous a incités à présenter, sur un panneau, un Communard écologiste, le célèbre géographe Elisée

Reclus. Les activités traditionnelles (littérature, vente de tee-shirts et d'objets) ont très bien fonctionné. Douze visiteurs de la fête ont profité de cette occasion pour adhérer à notre association. C'est dire si la Commune intéresse toujours.

**Fête de la Laïcité.** Sur la Butte Montmartre, square Nadar malgré le handicap de l'interdiction de circuler pour les voitures le dimanche, le stand s'est tenu à l'initiative de l'association « Chevalier de la Barre » qui rassemblait quelques associations laïques. Notre stand était là encore, comme dans toutes les fêtes, joliment décoré grâce à notre ami Kerzanet, auteur des peintures sur toile. Faisant face au Sacré-Cœur mais s'appuyant sur le magnifique panorama parisien, nos amis ont répondu là à des questions de quelques partisans du Sacré-Cœur, mais aussi à des amis qui nous redécouvraient, reprenant ainsi un contact qui leur manquait. En fin d'après-midi un jeune homme donnait son adhésion.



Notre stand à la Fête de l'Humanité



## Nos brochures s'internationalisent

### L'HISTOIRE DE LA COMMUNE...

#### EN ESPÉRANTO

Notre ami Louis Gohin, espérantiste convaincu, nous avait informés lors d'une commission littéraire de la possibilité de traduire en espéranto la brochure Histoire de la Commune. Aidé par ses amis, Louis s'est attelé à la tâche. Il en est sorti un petit livre de 90 pages (format : 15.5x11.5). Sont ajoutés au texte initial : des extraits du procès de Louise Michel ; un rappel de l'œuvre de Paule Mink, communarde et féministe (extrait de l'ouvrage d'Alain Dalotel) ; un article de Marcel Cerf et Thérèse Gourmaud sur Wroblewski (extrait de notre bulletin n°33) et les paroles de l'Internationale et du Temps des Cerises.

Ainsi l'histoire de la Commune pourra se faire entendre à travers le monde. Nul doute que,

#### En espéranto



notamment lors des congrès espérantistes, ce petit ouvrage sera fort bien accueilli. Déjà parmi nos adhérents intéressés par l'initiative, espérantistes ou non, la demande s'est fait entendre. Nous aurons donc le plaisir de la mettre en vente au Prix de 5 E plus frais d'envoi.

### LA COMMUNE : L'ACTION DES FEMMES

#### TRADUITE EN ITALIEN

**Nos amis italiens, qui sont en train de former à Milan un comité des Amis de la Commune de Paris,** ont traduit la brochure *La Commune : l'action des femmes*.

Publiant dans la même présentation les pages en français et en italien se faisant face, accompagnées chaque fois de leurs illustrations d'origine, ils ont réalisé là un très beau travail. Ce document permettra de faire connaître cette lutte exemplaire si souvent passée sous silence en rappelant que la Commune a marqué une étape importante sur le chemin de l'émancipation des femmes.

#### LOUISE MICHEL... EN PERSAN

**Pour rendre hommage à Madame Pouran Bazagan,** sa famille a eu la délicate attention de faire traduire en persan, langue natale de notre amie, notre brochure sur Louise Michel.

Ce document est parvenu aux Amis de la Commune rappelant, dans sa présentation en français, le rôle joué par Madame Bazagan.

Réfugiée politique en France à deux reprises, en 1973 et en 1982, elle fut de tous les combats pour la démocratie et le féminisme. Adhérente aux Amis de la Commune de Paris, elle participait à toutes les montées au Mur des Fédérés. Grâce à cette traduction, les progressistes iraniens connaîtront mieux encore cette femme d'exception qu'était Louise Michel qui faisait tant l'admiration de Pouran Bazagan.

GÉRALD DITTMAR

## Histoire de la Commune de Paris de 1871

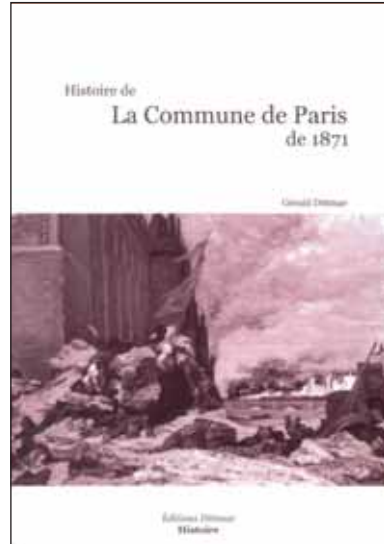
**G**érald Dittmar a consacré dix ans de sa vie à écrire une « vraie » Histoire de la Commune, après les histoires de Bruhat, de Bourgin et de William Serman qu'il juge trop générales et récupératrices. Il rejette absolument les commentaires sur la Commune « façon Rougerie ».

Il ne faut pas manquer de lire attentivement l'avant propos de l'auteur où sont énumérées les sources de son ouvrage. Le but qu'il s'est fixé en entreprenant cette tâche difficile est clairement énoncé, c'est la recherche de la Vérité.

Gérald Dittmar est l'homme des passions exaltantes. Son admiration des Communistes est aussi violente que sa haine des Versaillais. Trois esprits éclairés guident sa quête opiniâtre de la Vérité. Arthur Arnould, Louise Michel, André Léo, mais il n'oublie pas de mettre en valeur les témoignages de Vuillaume, de Lissagaray, de Malon, de Lefrançais, d'Allemane et d'Elisée Reclus.

« *Le XIX<sup>e</sup> siècle est le siècle des barricades* », il apporte, dit-il « *une nouvelle version sociale et scientifique du savoir* ». Il insiste sur le rôle primordial des clubs qui préludent à la naissance de la République et aux prémices de la révolution sociale. L'internationale participe à ce bouillonnement des idées.

Le siège de Paris par les Allemands provoque des réactions politiques diverses. Dittmar révèle une lettre de Courbet du 29 octobre 1870, adressée à l'armée allemande et aux artistes allemands, qui surprend par son chauvinisme délirant. Il est très intéressant de confronter cette lettre à l'appel à la fraternité des peuples contenu dans le manifeste « *au peuple allemand, à la démocratie socialiste de la nation allemande au nom des sociétés ouvrières*



et des sections françaises de l'association internationale des Tra-vailleurs ». Ces deux documents datent de la même époque.

Dittmar présente d'autres lettres de Courbet destinées à Jules Simon, ministre de l'instruction publique du gouvernement de la Défense nationale. Cette correspondance est empreinte d'une déférence quelque peu servile. Le même sentiment se dégage du mémoire de Courbet à l'attention du conseil de guerre. Quel contraste avec l'attitude de Louise Michel devant ses juges ! Cela a une toute autre allure.

Gérald Dittmar donne une interprétation originale de l'obscurantisme des conseils de guerre. Pour les juges militaires, ce n'était pas envers la société que les communeux avaient une dette à payer, mais envers Dieu.



En féministe convaincu, l'auteur développe l'action de « l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés » créée par Nathalie Le Mel et Elisabeth Dmitrieff. Il apprécie beaucoup les articles d'André Léo dans *La Sociale*.

Les notices biographiques sont nombreuses et bien documentées, seule une curieuse omission nous étonne : Louis Moreau, personnage falot à droit à quelques lignes, alors qu'Edouard Moreau, l'âme du Comité Central de la garde nationale fédérée est passé sous silence\*.

Après avoir démontré que « l'idéal de la Commune était républicain, social et universel » Gérard Dittmar affirme que cet idéal est toujours actuel puisqu'il défend « l'intérêt de tous contre celui de quelques-uns ». Voilà la meilleure conclusion pour un ouvrage qui sort des sentiers battus et incite à la réflexion.

 MARCEL CERF

Editions Dittmar, 472 pages, 35 euros

\*Marcel Cerf, *Edouard Moreau l'âme du Comité central de la Commune, dossiers des Lettres Nouvelles*, Denoël, 1971.

PIERRE-HENRI ZIDMAN

## Le mandat impératif

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE  
À LA COMMUNE DE PARIS

**D**ans le système représentatif, le député élu dans une circonscription n'est pas lié par les opinions de ses électeurs. C'est le système adopté par la majorité des démocraties pluralistes où le pouvoir est exercé par la bourgeoisie libérale.

Avant et pendant la Commune, les socialistes réclament une adéquation rigoureuse entre les aspirations des électeurs et les positions prises par les élus, ce qui implique la révocabilité des députés n'ayant pas rempli leurs engagements. C'est le système du mandat impératif. Les élus ne sont plus des représentants mais des mandataires.

Pierre-Henri Zaidman analyse

avec une objectivité scrupuleuse les différentes étapes de la lutte entre partisans et adversaires du mandat impératif. Il nous entraîne dans un extraordinaire voyage au sein de l'Histoire révolutionnaire de la

France. Il nous fait découvrir des hommes et des événements que l'on ignorait ou que l'on connaissait mal. Quelques mots incantatoires vont nous guider dans ce parcours initiatique : mandat impératif, révocabilité, démocratie directe.

L'auteur a tenu à expliciter les apports de la garde nationale dans la genèse de la Commune : le droit des simples

gardes à discuter de leurs propres affaires et d'élire leurs délégués.


La Commune de 1871 voit la mise en pratique concrète de la démocratie directe. Cette partie du livre est à lire et relire. Pendant la courte existence de la Commune, les manifestations en faveur du mandat impératif sont nombreuses : réunions publiques



des citoyens, discussions dans les clubs, articles de presse, etc. Tous les moyens sont bons pour les électeurs afin de faire connaître leurs revendications à leurs élus.

La création du Comité de Salut public a provoqué de graves dissensions entre les membres de l'Assemblée communale. Ceux qui ont voté oui avaient-ils le droit d'aliéner la volonté de leurs électeurs ? Certainement non. En abandonnant leurs pouvoirs au profit du Comité de Salut public, c'est l'existence même de la Commune qu'ils ont mise en cause.

De nos jours, l'article 27 de la Constitution est formel : « *tout mandat impératif est nul* ». Seul le mouvement libertaire y fait encore timidement référence. Mais les Amis de la Commune ne l'ont pas oublié. Dans « La Commune de Paris aujourd'hui »\*, notre président, Claude Willard, se fait l'ardent défenseur de la démocratie citoyenne.

Voilà donc pourquoi la lecture de l'ouvrage de Pierre-Henri Zaidman est absolument indispensable pour parfaire nos connaissances sur le mandat impératif. 

Les Éditions de l'Atelier, 1999,

Les Éditions du Monde Libertaire

12 euros

## Renforcer notre association

A la fin octobre, nous avons le plaisir d'enregistrer davantage de cotisations que l'année dernière à la même époque. Nous sommes donc sur la bonne voie pour terminer cette année avec davantage d'adhérents qu'en 2007. Si cette bonne nouvelle se confirme nous aurons des moyens accrus pour encore mieux faire connaître l'histoire, l'œuvre, les idéaux et la modernité de la Commune.

Toutefois, nous regrettons que des adhérents n'aient pas encore payé leur cotisation 2008. Mais il n'est pas trop tard pour réparer cet oubli. En même temps, nous renouvelons notre appel à proposer l'adhésion dans votre entourage. Cela nous permettra de commencer l'année 2009 dans de bonnes conditions.

La carte 2009 est à l'effigie de Charles Delescluze, tué sur une barricade le 25 mai 1871 après avoir œuvré toute sa vie pour une République démocratique et sociale concrétisée par la Commune de Paris.

Cotisation annuelle : 34 E (à partir de 5 E pour les adhérents à faibles ressources) - Adhérents collectifs : 150 E



### BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Profession (d'origine pour  
 Code postal : \_\_\_\_\_ les retraités) : \_\_\_\_\_  
 Localité : \_\_\_\_\_ Année de naissance : \_\_\_\_\_

Recopier, compléter les mentions ci-dessus et les envoyer, avec le chèque de paiement, aux Amis de la Commune (voir adresse en dernière page)



# La Commune

## DANS CE NUMÉRO

### Editorial

La crise · *Jean-Louis Robert* · 2

### Histoire

La politique sociale de la Commune · *Pierre-Henri Zaidman* · 3  
Charles Delescluze, figure historique et héroïque · *Michèle Camus* · 9  
Élysée Reclus, Communard et écolo · *Jean-Louis Robert* · 12  
Anniversaire, les Brigades internationales · *Yves Lenoir* · 14  
L'épisode de la Grange Ory · 16

### Actualité

Daumier, du rire aux larmes · *John Sutton* · 17  
Initiatives · 19  
Hommage à Bernard Eslinger · *Marcel Cerf* · 20

### Vie de l'association

Belle réussite de la Fête de la Commune · *Joël Ragonneau et Yves Lenoir* · 22  
Fêtes et salons · *Claudine Rey, Joël Ragonneau et Yves Lenoir* · 23  
Nos brochures s'internationalisent · *Claudine Rey* · 24

### Notes de lectures

Histoire de la Commune de Paris de 1871, de Gérald Dittmar · *Marcel Cerf* · 25  
Le Mandat impérial, de Pierre-Henri Zaidman · *Marcel Cerf* · 26

**Comité de rédaction :** Marcel Cerf, Thérèse Gourmaud, Charles Meister, Eugénie Dubreuil, Michèle Camus, Alain Frappier, Marie-Claude Schertz, Daniel Spassky, John Sutton, Claude Willard, Pierre-Henri Zaidman  
**Coordination :** Yves Lenoir · **Graphisme :** Alain Frappier · **Impression :** SNPQ Pantin · ISSN : 1142 4524



46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91  
amis@commune1871.org | www.commune1871.org